

Comment s'inscrire à une session sur le site de l'agence nationale du DPC

1/ Sur le site UCF, copier la référence ANDPC de la formation choisie pour la coller ultérieurement sur le site de l'ANDPC:



2/ Cliquer ensuite sur la référence de la formation présentée comme ci-dessous :



3/ La page ci-dessous s'ouvre :

Professionnels de santé - Organismes de DPC - Instances - EN - Rechercher sur le site

Agence nationale du Développement Professionnel Continu
Engagée pour un DPC de qualité

Nous connaître Le DPC Actus & Presse Rejoignez l'Agence Aide & Contact Vous êtes **ACTIONS DE DPC**

Le DPC soutient le repérage et le dépistage précoces des troubles cognitifs

Les maladies neurodégénératives (MND) sont un enjeu sociétal majeur, concernant une large amplitude d'âges. Elles concernent l'ensemble de la population française de tous âges.

Actualités

- La maîtrise de stage universitaire reste pleinement inscrite dans le...**
Publié le 04/11/2021
- Chiffres clés au 30 septembre 2021**
Publié le 28/10/2021
- Le DPC soutient le repérage et le dépistage précoces des troubles...**
Publié le 22/09/2021

A la une

Trois organismes de Développement Professionnel Continu sélectionnés pour déployer...

En 2021, en soutien à la stratégie de diffusion de bonnes pratiques de repérage et de prise en charge précoces des enfants de 0 à 7 ans présentant un risque de troubles du neuro-développement (TND), dont les troubles du spectre de l'autisme (TSA) portée par la Délégué ...

Publié le 17/01/2022

4/ Cliquer sur « Actions de DPC » :

Professionnels de santé - Organismes de DPC - Instances - EN - Rechercher sur le site

Agence nationale du Développement Professionnel Continu
Engagée pour un DPC de qualité

Nous connaître Le DPC Actus & Presse Rejoignez l'Agence Aide & Contact Vous êtes **ACTIONS DE DPC**

Le DPC soutient le repérage et le dépistage précoces des troubles cognitifs

Les maladies neurodégénératives (MND) sont un enjeu sociétal majeur, concernant une large amplitude d'âges. Elles concernent l'ensemble de la population française de tous âges.

Actualités

- La maîtrise de stage universitaire reste pleinement inscrite dans le...**
Publié le 04/11/2021
- Chiffres clés au 30 septembre 2021**
Publié le 28/10/2021
- Le DPC soutient le repérage et le dépistage précoces des troubles...**
Publié le 22/09/2021

A la une

Trois organismes de Développement Professionnel Continu sélectionnés pour déployer...

En 2021, en soutien à la stratégie de diffusion de bonnes pratiques de repérage et de prise en charge précoces des enfants de 0 à 7 ans présentant un risque de troubles du neuro-développement (TND), dont les troubles du spectre de l'autisme (TSA) portée par la Délégué ...

Publié le 17/01/2022

4

5/ Coller la référence ANDPC copiée dans le paragraphe 1/ puis cliquer sur « rechercher »

Rechercher une action de DPC

OU

RECHERCHER

Profession(s) *

Sélectionner des catégories professionnelles

Spécialité(s)

Sélectionner des spécialités

Année de réalisation *

2021

Mode d'exercice

Tous

Actions spécifiques

Actions interpro en appui de l'exercice coordonné en santé

Type(s) d'action ?

Tous

6/ Cliquer sur « Voir les sessions »

Rechercher une action de DPC

OU

RECHERCHER

Afficher/masquer les critères de recherche
Modifier les critères de recherche
Nouvelle Recherche

Critères de recherche
Numéro organisme (4 chiffres)
9288

Organisme	Titre	Description	
9288 UCF urgences consulting formation	La télémédecine en médecine générale: appropriation des bonnes pratiques et accompagnement dans l'évolution des compétences des professionnels de santé	Action : Formation continue Type : Mono professionnelle Format : Présentiel Participants max : 20	VOIR LES SESSIONS FICHE ORGANISME

Référence Agence DPC de l'action de DPC : 92882100002 **Concepteur :** Monsieur KERKENI Elyes
Coût : 665 €

Catégorie(s) professionnelle(s) et spécialité(s) :
Médecin
 Médecine générale
 Médecine d'urgence
 ...

[Afficher toutes les catégories / spécialités concernées...](#)

Objectif de la formation :
 La télésanté permet un soin à distance grâce à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Plus particulièrement, la télémédecine fait l'objet d'une stratégie nationale de ... [Lire la suite](#)

Pré-requis :
 Cette formation concerne les médecins généralistes et urgentistes amenés à faire de la télémédecine dans le cadre de leur activité professionnelle.

Orientation(s) :
 -25. Indications et bonnes pratiques en matière de télémédecine, de télésoins et de robotisation

6

7/ Cliquer sur « Pour vous inscrire »

Rechercher une action de DPC

9288 **ou** Référence de la formation (11 chiffres) **RECHERCHER**

[Afficher/masquer les critères de recherche](#)

[Modifier les critères de recherche](#)
[Nouvelle Recherche](#)

Critères de recherche

Numéro organisme (4 chiffres)

9288

Organisme	Titre	Description	
UCF urgences consulting formation	La télémédecine en médecine générale: appropriation des bonnes pratiques et accompagnement dans l'évolution des compétences des professionnels de santé	Action : Formation continue Type : Mono professionnelle Format : Présentiel Participants max : 20	Pour vous inscrire
Session n° 1 : du 12/05/2021 au 12/05/2021			Afficher le détail

7

8/ Cliquer sur « M'INSCRIRE DEPUIS WWW.MONDPC.FR »

Vous souhaitez vous inscrire à une formation ?

×

Les modalités d'inscription en ligne dépendent de votre mode d'exercice ainsi que de votre profession.

[Vous êtes libéral ou salarié exerçant en centre de santé conventionné pouvant bénéficier de la prise en charge de l'Agence ?](#)

Rendez-vous sur notre site dédié www.mondpc.fr et inscrivez-vous en vous connectant à votre compte personnel.

[M'INSCRIRE DEPUIS WWW.MONDPC.FR](#)


8

[Vous êtes autre libéral / indépendant ou autre salarié / hospitalier ?](#)

Rendez-vous sur votre site dédié www.mondpc.fr afin de prendre connaissance des modalités d'inscription concernant votre mode d'exercice

The screenshot shows the homepage of the Agence nationale du Développement Professionnel Continu (DPC). On the left is a navigation menu with items: [agencedpc.fr](#), [Accueil](#), [Actualités](#), [Forfaits](#), [Le DPC en pratique](#), and [Guides et aides](#). The main content area features a red banner at the top, followed by a welcome message: "Bienvenue sur 'www.mondpc.fr', site de l'Agence nationale du Développement Professionnel Continu (DPC) dédié à l'inscription des professionnels de santé éligibles* à la prise en charge du DPC." Below this is a section titled "#Actualités" with a sub-heading "Mise au point sur les modalités de déclaration des actions suivies dans le cadre de l'obligation triennale de DPC". The text explains that to clarify procedures for health professionals, the DPC and the President of the High Council of DPC have set the modalities for declaring actions. A link "Lire le communiqué de presse" is provided. Another sub-heading is "Assouplissement temporaire des règles d'inscription aux actions de DPC", with text stating that over 110,000 professionals have migrated their accounts, but some face difficulties. A note mentions that registrations are temporarily open until June 30th. On the right side, a red callout box contains the text: "Il vous reste 62 jours pour activer votre compte. Rendez-vous sur <https://agencedpc.fr/professionnel>." Below this is a login form with fields for "IDENTIFIANT (E-MAIL)" and "MOT DE PASSE", a "VALIDER" button, and a link "mot de passe perdu ?". An orange arrow points from the number "9" at the bottom of the page to the "VALIDER" button.

10/ Cliquer sur « S'inscrire » en bas de page



Agence nationale du **dpc**

MON DPC
ekerkeni@urgences-cf.com | dernière connexion le 30/04/2021 17:04 - Déconnexion

[agencedpc.fr](#)

[Accueil](#)

[Mon compte](#)

[Mes actions de DPC](#)

[Mon forfait DPC](#)

[Messages](#)

[Recherche actions](#)

[Actualités](#)

[Forfaits](#)

[Le DPC en pratique](#)

[Guides et aides](#)

[Signalement](#)

Fiche action de DPC, référence n° 92882100002

Partie 1 – Fiche Action

Titre/intitulé de l'action	La télémédecine en médecine générale: appropriation des bonnes pratiques et accompagnement dans l'évolution des compétences des professionnels de santé						
Publics concernés	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Médecins spécialistes en médecine générale <ul style="list-style-type: none"> • Médecine générale <input checked="" type="checkbox"/> Médecins spécialistes autres que les spécialistes en médecine générale <ul style="list-style-type: none"> • Médecine d'urgence 						
Orientation(s) prioritaire(s) visée(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Assurer la coordination et la continuité des parcours et des prises en charges						
Mode(s) d'exercice concerné(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Libéraux • Salariés en centres de santé conventionnés 						
Action spécifique	-						
Format de l'action	Présentiel						
Résumé et objectifs	La télésanté permet un soin à distance grâce à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Plus particulièrement, la télémédecine fait l'objet d'une stratégie nationale de déploiement depuis 2011.						
Pré-requis pour participer	Cette formation concerne les médecins généralistes et urgentistes amenés à faire de la télémédecine dans le cadre de leur activité professionnelle.						
Type d'action	Formation continue						
Justification de la méthode et du format	<p>Cf fichier joint</p>						
	voir la pièce jointe n°1						
Formation continue							
Méthode(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Formation présentielle						
Présentiel	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Nombre de journées</td> <td style="text-align: right;">1</td> </tr> <tr> <td>Nb d'heures</td> <td style="text-align: right;">7</td> </tr> <tr> <td>présentielles total</td> <td></td> </tr> </table>	Nombre de journées	1	Nb d'heures	7	présentielles total	
Nombre de journées	1						
Nb d'heures	7						
présentielles total							
Action se déroule-t-elle dans le cadre d'un congrès	NON						
Nombre total d'heures prévues pour cette action	7						
Effectif maximum prévu par session	20						
Année de réalisation de l'action	2021						
Année de première réalisation de l'action	2021						
Prix de vente public	665 €						
Souhaitez-vous bénéficier de la participation financière de l'Agence nationale du DPC ?	OUI						
Concepteur/ Pilote de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Monsieur KERKENI Elyes • Docteur (M) FOUCART Guillaume 						
Date de la première session	13/03/2021						

#	Type(s) d'action	Présentiel	Non présentiel
Session 1	Formation continue	<ul style="list-style-type: none"> • 12/05/2021 > 12/05/2021 - 7 Heures 	75015 PARIS 15EME ARRONDISSEMENT
	<input type="button" value="S'inscrire"/>		

11/ Puis valider

Agence nationale du dpc

ekerkeni@urgences-ct.com | dernière connexion le 30/04/2021 17:04 - Déconnexion

agencedpc.fr

Accueil

Mon compte

Mes actions de DPC

Mon forfait DPC

Messages

Recherche actions

Actualités

Forfaits

Le DPC en pratique

Guides et aides

Signalement

MON DPC

Prévisions de prise en charge pour votre inscription

Action	92882100002
Session No	1
Date de début	12/05/2021
Date de fin	12/05/2021
Prise en charge de l'Agence nationale du DPC pour cette action de DPC	665
Votre indemnisation	315 €

ANNULER Valider

11

12/ Votre inscription est désormais enregistrée. Vous pouvez la vérifier dans la rubrique « Mes DPC »

Agence nationale du dpc

ekerkeni@urgences-ct.com | dernière connexion le 30/04/2021 17:04 - Déconnexion

agencedpc.fr

Accueil

Mon compte

Mes actions de DPC

Mon forfait DPC

Messages

Recherche actions

Actualités

Forfaits

Le DPC en pratique

Guides et aides

Signalement

MON DPC

Votre inscription a bien été prise en compte.

Vos coordonnées vont être transmises à votre organisme de formation afin de finaliser votre inscription.

Vous recevrez prochainement un courriel de confirmation.

Vous pouvez également suivre vos demandes d'inscriptions dans votre rubrique "Mes DPC".

Prise en charge de l'Agence nationale du DPC pour cette action de DPC : 665 €
Votre indemnisation : 315 €

"L'indemnisation prévisionnelle indiquée est soumise au contrôle par l'Agence nationale du Dpc, de l'ensemble des pièces justificatives fournies par l'organisme de dpc, au respect des conditions d'une action de DPC telles que définies à l'Article R 4021-4 du code de santé publique, notamment des orientations nationales pour votre profession, et sauf erreur du calcul de l'indemnisation prévisionnelle".

Visualiser mes DPC

12